



**BUREAU OCHA COTE D'IVOIRE**  
**OFFICE FOR THE COORDINATION OF HUMANITARIAN AFFAIRS (OCHA)**  
**BUREAU DE LA COORDINATION DES AFFAIRES HUMANITAIRES**  
**Tel: + 225 22 40 51 75 Fax: + 225 22 40 51 76**

**COMMUNIQUE DE PRESSE DU COORDONNATEUR HUMANITAIRE**

Abidjan, le 17 septembre 2006

**L'opération de nettoyage des sites pollués par les déversements des déchets toxiques commence dimanche 17 septembre 2006 dans le village d'Akouédo et la commune d'Abobo**

La compagnie TREDI, filiale du groupe privé SECHE, qui a été retenue par les autorités ivoiriennes pour son expérience avérée en matière de dépollution, démarre l'opération de nettoyage des sites pollués dimanche 17 septembre 2006 en commençant par les sites prioritaires que sont la décharge publique d'Akouédo et les sites de déversements d'Abobo.

A cet effet la compagnie TREDI a envoyé en Côte d'Ivoire, samedi 16 septembre 2006, une équipe comprenant 25 experts couvrant tous les domaines liés à l'analyse, au traitement et à l'enlèvement de déchets polluants avec du matériel de génie civil destiné à recueillir, isoler et transporter les déchets toxiques.

Ce même samedi une réunion d'information générale s'est tenue à l'ONPC (l'Office National de la Protection Civile), avec les représentants de l'équipe UNDAC (Coordination et de Gestion des Désastres Naturels des Nations Unies) et le team manager de la compagnie TREDI en vue de s'accorder sur les grandes étapes et priorités de l'opération de nettoyage.

Les précisions et clarifications suivantes ont ainsi été apportées ;

L'opération de nettoyage devrait durer deux mois ; les déchets toxiques seront traités et déplacés vers un autre pays (avec une technologie appropriée pour de pareilles opérations et en accord avec la réglementation internationale).

L'opération de nettoyage commencera en priorité sur les sites d'Akouédo et d'Abobo et durant toute l'opération la primauté sera donnée à la protection des populations. Dans cette optique tout sera fait pour éviter, autant que possible, de déplacer les populations riveraines loin des sites traités.

Compte tenu de la situation qui prévaut, une attention particulière sera accordée à l'information pour expliquer clairement et de façon transparente à tous les partenaires et aux populations affectées, «tout ce qui se fait et comment cela se fait ».

Il est demandé au gouvernement de mettre à disposition de l'équipe TREDI une ambulance, une escorte et des véhicules et les équipes techniques arrivantes de la compagnie TREDI utiliseront les cartes spatiales d'implantation et de positionnement de sites transmises par l'équipe d'UNDAC dans le cadre de la stratégie de dépollution.

Lors de cette réunion, un représentant du SAMU (services médicaux d'urgence) a apporté les dernières informations liées plus précisément à la situation sanitaire du moment :

1. Les populations continueront de bénéficier des services médicaux gratuits pour le traitement immédiat des effets des déchets toxiques.

2. Jusqu'à ce jour 37.483 consultations ont été enregistrées, dont 24 ont nécessité une hospitalisation tant par souci de précaution que pour de plus amples investigations médicales.
3. Depuis le début de la crise, 7 décès ont été enregistrés qui pourraient être dus au contact de ces toxiques mais aucun résultat d'analyse post mortem n'est pour l'instant disponible pour confirmer ou non la cause de ces décès.

Ce même samedi, deux autres rencontres ont eu lieu, entre le chef de projet de la compagnie TREDI et les représentants de l'équipe d'UNDAC d'une part, et l'Officier de liaison de l'Union Européenne, d'autre part, afin de discuter de façon approfondie sur la planification et la coordination des opérations.

Au vu de ces activités et résultats, le Coordonnateur Humanitaire par intérim, M. Youssouf Omar ;

- Apprécie le travail effectué par l'équipe UNDAC depuis le 11 septembre 2006 pour renforcer les capacités du gouvernement et des partenaires dans les secteurs de la coordination stratégique et de la gestion de l'information relative aux déchets toxiques et aux mesures de santé et de sécurité.
- Salue la réactivité et l'élan de solidarité de la communauté internationale, en soutien aux mesures et dispositions prises par le gouvernement de la Côte d'Ivoire pour assurer la survie, la santé et la sécurité des populations affectées,
- Se félicite de l'excellente collaboration et de la coordination entretenue entre les équipes techniques envoyées par la France, l'Union Européenne, les Nations Unies et les points focaux des ministères et organismes techniques membres du comité de crise interministériel créé pour la gestion de la crise des déchets toxiques.

A la lecture des rapports d'analyses et des résultats donnés par ces équipes, M. Youssouf Omar, Coordonnateur Humanitaire par Intérim, exprime par ailleurs un réel espoir sur la possibilité de juguler de façon certaine et relativement rapide les effets de cette crise écologique et sanitaire et réaffirme l'engagement des Agences des Nations Unies à œuvrer aux côtés du gouvernement pour la survie, la santé et la protection des populations.

***Pour des d'informations complémentaires :***

Les rapports journaliers d'activité de l'équipe UNDAC sont disponibles sur le site «RELIEFWEB » et sur le site .....du bureau OCHA Côte d'Ivoire, Contacter les points focaux des unités de « Gestion de l'Information » et de « Communication et Plaidoyer» du Bureau OCHA Côte d'Ivoire.